



**FERNEY
VOLTAIRE**

Académie de Lyon
Division des Elèves et de la Scolarité
A l'attention de l'Inspectrice d'académie
A l'attention de la Directrice académique des
services de l'éducation nationale de l'Ain
Madame Marilyne REMER
10, rue de la Paix
01000 Bourg-en-Bresse Cedex

Ferney-Voltaire, le 8 septembre 2023

Objet : RE : Refus des Enseignements internationaux de langues étrangères (E.I.L.E.) -
locaux scolaires adaptés - Florian / Calas

Réf. : CAB/D2023-
00484

Service : Cabinet du
Maire

Affaire suivie par :
Emmanuel VIANES

Tél. : 04 50 40 71 21

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Madame la Directrice académique des services de l'Education nationale de l'Ain,

Je suis très désappointé par votre courrier rédigé en date du 11 juillet dernier (et seulement reçu le 2 août à l'Hôtel de Ville), qui élargit encore une fois le périmètre des Enseignements internationaux de langues étrangères (procédé récurrent de vos services depuis 2017).

Après avoir confié l'enseignement de l'arabe à des enseignants étrangers provenant de pays où la religion est liée à l'Etat dans les écoles Jean de la Fontaine et Florian, vous persévérez dans l'expansionnisme de ce type de formation difficilement contrôlable en imposant un cours d'arabe EILE en sus dans la dernière école publique ferneysienne, à savoir Jean Calas, tout un symbole, « l'Infâme » !

Je suis convaincu que vous devriez regarder la sociologie et la démographie de notre commune, l'une des villes de France où la poussée démographique est la plus forte, dans la mesure où Ferney-Voltaire est une enclave dans le territoire du canton et de la République de Genève, voisin extrêmement attractif et dynamique.

Je pourrais vous rappeler également l'influence de l'Islam radical sur notre territoire, puisque la Mosquée de Genève est à moins de 2km de Ferney-Voltaire, puisque l'école « les Petits Polyglottes » (privée hors contrat) enseigne des cours de religion dans le canton de Vaud en faisant sortir les enfants du territoire, et puisque la mouvance des frères MERAH était bien

MAIRIE DE FERNEY-VOLTAIRE AVENUE VOLTAIRE - CS 90149- 01210 FERNEY-VOLTAIRE
T 04 50 40 71 21 | F 04 50 40 63 76 | MAIRIE@FERNEY-VOLTAIRE.FR | WWW.FERNEY-VOLTAIRE.FR



présente à Ferney-Voltaire, sans oublier le rôle des délégations diplomatiques de certains pays dans la Genève internationale qui bafouent les conventions de Vienne (1961/1964) sur l'obligation d'habiter le pays où l'on exerce sa fonction de diplomate et mettent insidieusement la pression sur l'éducation nationale pour obtenir des faveurs communautaires au bénéfice de leurs croyances et de leurs cultures dans les écoles de la République française, alors que leur statut diplomatique les obligerait à vivre et scolariser leurs enfants sur Genève.

Je crois devoir également vous rappeler le nombre d'enfants allophones dans les écoles Florian et Jean de la Fontaine, où l'intégration des parents est complexe, car ils ne maîtrisent ni la langue ni les valeurs républicaines. De surcroît, faut-il rappeler l'implantation d'un centre d'hébergement hivernal (CHH) à Ferney-Voltaire par l'Etat, qui augmente la poche de pauvreté sur des quartiers en tension et sert d'appel d'air à la misère de toute la France (réseaux marseillais, du Nord, etc.). L'association, qui gère ce centre au nom de l'Etat, n'est pas en mesure de stopper ces réseaux organisés puisque qu'un individu arrivant à Ferney-Voltaire depuis Mayotte en passant Marseille appelle immédiatement le 115, il est considéré comme Gessien, même s'il n'a aucun projet sur le territoire (famille, travail, formation, etc.) ... Cela nourrit un business des labels prioritaires lors de l'attribution du logement social, et pour mieux les obtenir entre le temps d'arrivée au CHH et l'urgence d'un logement, il y a un commerce de suroccupation des logements sociaux (sous location pour 6 mois, le temps de régulariser la situation), ce qui se vérifie puisque plus de 150 élèves sur les 1000 de l'école publique sont domiciliés chez quelqu'un à proximité de l'école Florian et de l'école Jean de la Fontaine.

Au final, nous avons des enfants perdus, qui quittent l'école sans parler et écrire français, et sans savoir compter. En revanche, vous avez raison, ils connaissent exclusivement la culture de leurs parents grâce aux EILE.

Je vais donc m'inscrire dans les pas humanistes et universalistes d'organismes qui défendent la laïcité et vous rappeler les maux de l'école républicaine qui font qu'il y a péril en la demeure.

L'école est prise d'assaut par la religion : depuis l'affaire du voile de Creil en 1989, et malgré la loi de 2004, il faut citer le sondage de l'IFOP qui met en exergue que 65% des jeunes musulmans mineurs placent les lois islamiques au-dessus des lois de la République. Alors les cours EILE, avec des enseignants qui mêlent théologie et éducation contribuent pleinement à accentuer cette croyance. Des notes de service au sein de l'Education nationale ont alerté sur « la stratégie d'entrisme salafite-frériste », qui incite à certaines pratiques comportementales non-conformes aux valeurs de la République.

Le refuge dans le privé sous contrat : face à cette incurie et à cette fragmentation, beaucoup de familles quittent l'école publique pour privilégier une éducation en école privée sous contrat, non pas pour des pseudo valeurs religieuses, mais pour retrouver une forme de rigueur dans l'instruction et ne pas avoir un enfant de dix ans qui ne maîtrise pas les fondamentaux, sauf des langues étrangères familiales et/ou identitaires. A Ferney-Voltaire, beaucoup de familles musulmanes déçues par l'école Florian inscrivent leurs enfants à l'Ecole privée sous contrat Saint-Vincent : « pas de vague ».

L'école publique cernée par les séparatismes : les cours EILE imposés par l'Education nationale (au nom des accords du Ministère des Affaires étrangères avec d'autres Etats) aux élus territoriaux sur le temps périscolaire font que l'enseignement, qui y est prodigué, s'adresse principalement aux familles traditionalistes en rupture avec l'intégration républicaine, ce qui nourrit encore plus les difficultés d'acquisition des savoirs élémentaires et engendre une faible maîtrise de la langue française. Quand les services de l'Education nationale disent qu'il existe un contrôle de ces enseignants détachés par des Etats religieux, peut-on vraiment croire que le contrôle est sérieux. Quelle est la fréquence ? Existe-t-il des contrôles réguliers inopinés ? Ces enseignements sont dangereux, car ils créent les conditions de la séparation entre les élèves musulmans et les autres. Le séparatisme est bien sûr accentué par les écoles privées hors contrat que l'Etat n'est plus en mesure de faire fermer au-delà de quelques rappels aux règles élémentaires de fonctionnement sur le territoire républicain : « les Petits Polyglottes », l'un des 1700 établissements de ce type, qui forment malheureusement 85 000 élèves (forte croissance avec l'ouverture de 125 établissements de ce type par an depuis 2016 au lieu des 30 par an des années deux mille). Aujourd'hui les écoles privées musulmanes hors contrat accueillent 9000 élèves contre 4800 en 2020. La demande des traditionalistes fait que l'Education nationale accepte l'offre d'un cadre confessionnel rigoriste où prolifère une pédagogie alternative, voire même surréaliste (voir les rapports de l'Etat sur « les Petits Polyglottes »). Le renseignement territorial est inquiet, les services de l'Education nationale dans les territoires beaucoup moins... Dès 2004, Jean-Pierre OBIN, ancien Inspecteur général de l'Education nationale avait bien noté qu'« une partie de la jeunesse est en train de faire sécession par rapport à la nation française ».

Le malaise laïque : A cela s'ajoute le malaise des jeunes enseignants, qui mal formés, ou non formés à la laïcité, sont envoyés dans les écoles des quartiers « politique de la Ville » (comme pour l'école Florian) et doivent faire face à des frondes d'élèves, dès l'élémentaire, qui utilisent des mots empreints de religion dans les cours d'écoles, à la cantine et même en classe. Il y a aussi la « bien-pensance », qui pour lutter contre le racisme systémique inspiré par le mouvement *Woke* veulent battre en brèche la loi de 2004. Oui, « la déconstruction » de Derrida a atteint les formateurs et aujourd'hui toute une génération de personnes, qui doivent assurer l'instruction, sont influencées par ces courants anglo-saxons qui parlent de *French Theory*. Quel désastre ! Jean-Michel BLANQUER n'avait-il pas dit en janvier 2021 : « lorsque l'on devient professeur, on devient fonctionnaire. Lorsqu'on est fonctionnaire de la République, on connaît les valeurs de la République et on les transmet [...]. Si quelqu'un a des problèmes avec les valeurs de la République, cela peut être possible sur le plan démocratique, en tant que citoyen français [...]. Mais si vous devenez professeur, vous transmettez les valeurs de la République ». Tout cela génère une perte de vocation, de sens, la fabrication d'enseignants par défaut, ou de contractuels non formés, sans parler des difficultés liées au logement dans le Pays de Gex. L Dans la pratique, les enseignants refusent de venir aux confins de l'Ain, sans que l'Etat ne prenne des mesures correctives fortes (propre bailleur d'un parc locatif pour fonctionnaire, forte prime à la vie cher, etc.). Nous avons des commissions fin août où il faut loger en urgence plus de 80 enseignants, dépêchés à la dernière minute sur le Genevois, dont certains prodiguent les fameux cours EILE et ne disposent même pas de titre de séjour adéquat pour notre territoire national. Le malaise s'amplifie et la pression des ambassades étrangères augmente.

Tout cela conduit à « casser » l'instruction publique et risque de mener à « la création d'établissements publics autonomes d'éducation qui géreront librement leur personnel, leurs moyens en contractualisant » au cas par cas, où sera défendu un « projet pédagogique local », bien loin du tronc commun des savoirs élémentaires de l'instruction publique transmis par nos pères depuis la IIIe République (projet de loi du Sénateur Brisson, adopté par le Sénat le 11 avril 2023).

Donc, je vous demande de revoir la copie des EILE et d'annuler cette offensive qui détruit le tissu social de l'école publique sur notre territoire frontalier, nourrit l'intolérance et le fanatisme, et fait gonfler l'Infâme entre le Jura et les Alpes.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, Madame la Directrice académique des services de l'Education nationale de l'Ain, en mes respectueuses salutations

Le Maire,
Daniel RABELOZ



Copie :

- Monsieur Gabriel ATTAL, Ministre de l'Education nationale
- Madame Olga GIVERNET, Députée de la 3^e circonscription de l'Ain,
- Monsieur Gibert ABERGEL, Président du Comité Laïcité République